

CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DE LA MARQUE RSEponsable

Les informations fournies par l'entreprise **Actimeat** ont été analysées par le comité d'attribution de la marque du **03/03/2026**,

et attestent d'une démarche RSE jugée conforme aux exigences du référentiel de la marque RSEPONSABLE© Niveau **Bronze**.

Le droit d'usage de la marque est accordé pour deux ans au-delà desquelles il sera procédé par le bénéficiaire à un nouveau dépôt de dossier pour évaluation par le comité d'attribution en vue d'obtenir un niveau supérieur (Bronze vers Argent ou Or).

Ce certificat est valable du **04/03/2026** au **04/03/2028**.



« Une communauté d'entrepreneurs engagés dans une démarche d'amélioration continue qui s'inscrit dans un ancrage local fort. »



**CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE**



RSEPONSABLE marque déposée à l'INPI sous le N° 21 4 747 364 – règlement d'usage de la marque disponible sur demande auprès de appui.filieres@digne.cci.fr